



## MBDA dans le Top 3 français pour les délais de paiement fournisseurs

MBDA se classe dans le Top 3 des meilleurs donneurs d'ordre privés en France en ce qui concerne les délais de paiement fournisseurs. Le classement vient d'être publié par l'association Pacte PME et est issu d'une étude conduite de janvier à mai 2020 visant à évaluer l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur les risques de trésorerie dans les PME.

Stéphane Reb, directeur exécutif groupe des Programmes et président de MBDA France, a déclaré : « Parce que nos fabrications sont au cœur de la souveraineté nationale et de la liberté d'action de nos forces armées dans le monde, nous nous devons notamment d'assurer la solidité de notre outil industriel et de notre filière de fournisseurs en France. Nous sommes aujourd'hui particulièrement fiers que MBDA soit ainsi reconnu par cette étude qui vient récompenser les efforts que nous déployons avec constance pour aider nos fournisseurs à surmonter la crise. »

Depuis le début de la crise COVID, MBDA a ainsi mené un certain nombre d'actions pour soutenir ses sous-traitants et reste particulièrement attentif à leurs éventuelles difficultés pour les mois à venir. Au-delà des dispositifs habituels mis en place pour favoriser un développement harmonieux de nos sous-traitants PME (paiement à 30 jours, plans de paiement et acomptes attractifs, etc.), MBDA mobilise ses équipes au contact des PME afin d'évaluer avec elles les risques de trésorerie à court et moyen termes et de chercher ensemble les solutions les plus adaptées. Cela nous a ainsi conduit à accélérer certains plans de paiement, à anticiper des commandes et à accompagner des demandes de prêts garantis par l'État (PGE), voire de proposer des prêts inter-entreprises.

Enfin, cette action est un des éléments d'une politique d'achat globale visant à garantir une base industrielle pérenne, souveraine et performante en France, notamment au niveau des PME. En effet, ces dernières disposent de capacités d'agilité, de flexibilité, de compétitivité et d'innovation permettant à MBDA de répondre au mieux aux attentes de nos clients. Cette politique répond ainsi parfaitement à certains engagements précis pris au titre de la convention Action PME signée en 2018 avec le ministère des Armées.

## **Notes aux rédacteurs :**

MBDA est le seul groupe européen capable de concevoir et de produire des missiles et systèmes de missiles pour répondre à toute la gamme des besoins opérationnels présents et futurs des trois armées (terre, marine et air).

Fort de ses implantations dans cinq pays d'Europe et aux États-Unis, MBDA a réalisé un chiffre d'affaires en 2019 de 3,7 milliards d'euros et dispose d'un carnet de commandes de 17,5 milliards d'euros. Avec plus de 90 forces armées clientes dans le monde, MBDA est un des leaders mondiaux des missiles et systèmes de missiles. Au total, le groupe propose une gamme de 45 programmes de systèmes de missiles et de contre-mesures en service opérationnel et plus de 15 autres en développement.

La société MBDA est codétenue par Airbus (37,5%), BAE Systems (37,5 %) et Leonardo (25 %).

## **Contacts presse :**

### **Jean Dupont**

Tel : +33 (0)1 71 54 11 73

Mobile : +33 (0)6 33 37 64 66

[jean.dupont@mbda-systems.com](mailto:jean.dupont@mbda-systems.com)

### **Clémence Giraudeau**

Tel : +33 (0)1 71 54 12 69

Mobile : +33 (0)6 33 39 89 27

[clemence.giraudeau@mbda-systems.com](mailto:clemence.giraudeau@mbda-systems.com)